



Françoise Héritier (1933-2017) est une anthropologue, ethnologue et féministe française. En 1967, elle entre au CNRS où elle restera jusqu'en 1982. En 1980, elle devient directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. En 1982, elle succède à Claude Lévi-Strauss au Collège de France (chaire d'Etude comparée des sociétés africaines) où elle enseignera jusqu'en 1998. Son champ de recherche sociale porte notamment sur la domination masculine, les systèmes de parenté et la prohibition de l'inceste. Ses travaux sur la parenté ont nourri la réflexion sur l'accouchement sous X, l'adoption, la procréation médicalement assistée.

Citations

« Je ne me sentais pas née pour être dominée. »

« Les deux piliers de la domination masculine résident dans le contrôle social de la fécondité des femmes et dans la division du travail entre les deux sexes. »

Un 8 mars de lutte, partout en France et à Tours!

Le 8 mars dernier, nous étions en grève et dans les rues de Tours, à l'appel de plusieurs organisations, dont SUD santé sociaux, pour demander l'égalité des droits partout dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Car si l'égalité est prévue dans la Loi en France, en réalité, elle n'est toujours pas en place.

- En 2015, 62000 femmes et 2700 hommes ont déclaré avoir subi un viol ou une tentative de viol.
- En 2015, alors que les femmes sont en moyenne plus diplômées, les emplois non qualifiés sont occupés par 26,6% des femmes et 14,5% des hommes.
- En 2016, le montant des pensions de retraite de droit direct des femmes est inférieur de 42% à celle des hommes.
- En 2018, au cours de leur parcours professionnel les femmes sont 2 fois plus touchées par la précarité que les hommes.
- En 2016, 123 femmes tuées par leur conjoint ou ex conjoint, et 34 hommes (dont 28 auteurs de violences conjugales).
- Pour un temps plein, l'écart de **salaire** femmes/hommes est en moyenne de 18,6%.
- A qualification et temps de travail égal, l'écart de **salaire** reste de 10%, ce chiffre ne baisse pas depuis 2000.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable : elle participe du progrès social. Laisser perdurer les inégalités, s'exercer les violences contre les femmes et les filles, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades progressent, que le patriarcat perdure.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de justice sociale et de démocratie. C'est un levier pour gagner l'émancipation de toutes et tous.



2017, la parole des femmes a enfin été audible ...et maintenant ?

Difficile de débiter l'année 2018 sans revenir sur ce qu'on appelle « **l'affaire Weinstein et la libération de la parole des femmes qui a suivi** ».

Partie des états Unis avec la dénonciation par des actrices des agressions sexuelles dont ce producteur hollywoodien était responsable, une énorme vague de témoignages de femmes du monde du cinéma d'abord, puis de la culture, de la politique, des médias, a déferlé dans de nombreux pays. En quelques semaines, l'ampleur a été exceptionnelle, et des centaines de milliers de femmes ont pris la parole via les réseaux sociaux (# **MeToo** et #**balance ton porc** en France).

Plutôt que de libération de la parole, on pourrait plutôt parler de femmes qui ont réussi à **briser le silence** des femmes ont toujours parlé, à un-e proche, un-e ami-e, collègue, médecin, même à un-e policier-e. Enorme était le couvercle posé sur cette parole qui essayait de se faire entendre : « *Ne dis rien, tu vas perdre ton boulot, on ne va pas te croire, il est plus fort que toi...* »

Ensuite, d'autres femmes, encouragées par ce phénomène ont enfin osé parler, sortir de leur silence.

Quelques signes étaient prémonitoires

La mobilisation monstre de janvier 2017 contre Trump et ses attitudes sexistes en est une. En France, l'affaire Baupin ou encore la prise de parole de Flavie Flament contre le photographe David Hamilton ont posé les jalons du phénomène #MeToo. Ce phénomène a touché la sphère politique, culturelle, médiatique, mais aussi syndicale, professionnelle et bien sûr quotidienne et familiale. **Derrière tout ça, il y a une réelle indignation sur l'impunité des agresseurs qui profitent de leur pouvoir.**

Contrairement aux autres affaires, l'effet de masse a fait qu'il est devenu plus difficile de traiter les femmes de menteuses (aujourd'hui DSK ne s'en sortirait peut être pas si bien...).

Des conséquences immédiates en France : Très vite, les plaintes pour violences sexuelles ont explosé en octobre : +30 % par rapport à 2016. Les associations d'aide ont vu leurs lignes téléphoniques débordées par les appels.

Les plaintes pour viols et agressions sexuelles enregistrées sont en "nette hausse" en 2017 : 16 400 viols et 24 000 agressions sexuelles. Sur l'année, elles augmentent respectivement de 12 % et 10 %, d'après le ministère de

L'écho

des Françaises ♀



l'Intérieur qui suppose que cette hausse est un effet de l'affaire Weinstein...

Ces femmes, qui ont pris la parole, ne sont plus simplement des victimes. Elles ont démontré que l'agresseur n'est pas celui que l'on croise le soir dans une ruelle sombre.

Bien sûr, tous les hommes ne sont pas des agresseurs, mais toutes les femmes se sentent à un moment ou un autre des proies pour des hommes.

Et maintenant les choses vont elles réellement changer ?

Macron, dans un vibrant discours le 25 novembre (journée de lutte internationale contre les violences faites aux femmes) a déclaré faire de l'éradication des violences faites aux femmes LA cause du quinquennat et annoncé une enveloppe de 420 millions d'euros. Sauf que cette somme était déjà affectée et même pas en totalité à la lutte contre les violences. Il annonce la création de dix unités pilote de psycho-traumatologie dans les hôpitaux, sans moyens...

En même temps, il maintient la suppression de 200 000 fonctionnaires et le sabotage des CHSCT et de la médecine du travail, rares outils à disposition des salarié-es pour agir sur la prévention ? Ça ne va pas aider la cause des femmes.

La justice ? si des plaintes ont été déposées en nombre plus important, ce n'est pas non plus le raz de marée. Et pour cause, le parcours des femmes qui portent plainte pour harcèlement, agression, ou viol est terriblement éprouvant et long. Le risque de perdre son emploi est majeur (95% des cas!)

Exemple : En décembre 2017 (les faits remontent à 2007/2010), le procès pour agressions sexuelles aggravées et viol contre G Tron, Maire de Draveil et ex ministre, a été terrible pour les femmes. Les 2 plaignantes ont été malmenées, suspectées dans une ambiance digne des années 50 ! Manque de temps, incompétence du tribunal ont finalement provoqué le report du procès à octobre 2018 ! Ces femmes devront encore attendre avant d'espérer se reconstruire !

Les hommes ? des hommes de bonne foi se sont sentis mal, très mal. Ils se sont reconnus dans la parole des femmes qui dénonçait leur sexisme ordinaire, et certains ont commencé à réfléchir sur leur comportement, attitude, humour... à eux maintenant de faire le travail.

Et à l'hôpital ?

Notre milieu professionnel est historiquement dominé par les hommes ; en France, la médecine a été interdite aux femmes du 14^{ème} au 19^{ème} siècle... Aujourd'hui, elles forment le gros des bataillons de petites mains des professions les moins bien payées (90,7% des aides-soignant-es et 86,8% des infirmier-es et sages-femmes). Les femmes ne sont plus que 16,3% des membres du corps des directeurs d'hôpitaux. Elles sont aussi très peu présentes dans les spécialités à forte reconnaissance sociale telles que la chirurgie (12% de femmes) ou la biologie médicale. Elles sont surreprésentées dans celles moins bien considérées par leurs pairs comme la gynécologie, l'obstétrique et la psychiatrie.

Rappelons nous, **au CHU de Tours**, il y a une dizaine d'années, le harcèlement et les agressions sexuelles d'un médecin sur 2 salariées n'ont jamais été reconnus ni par la direction, ni par la justice, malgré de nombreuses démarches et témoignages.

Chez les médecins, même si le nombre de femmes augmente, il est de bon ton d'aimer les blagues grivoises, de participer à des soirées trash, de « se détendre » sous des fresques sexistes dans les salles de garde. Supporter, sourire voire participer, c'est encore ce que doivent faire les femmes pour être intégrées.

À Tours, nous avons dénoncé en 2014 une affiche sexiste affichée à l'internat du CHU, sans aucune condamnation de la direction.

Aujourd'hui ça commence à bouger : Au CHU de Toulouse, en janvier, des internes et externes ont déroulé une banderole sur une fresque immonde (mais classique...) pour demander son retrait et des mesures plus appuyées de sensibilisation au harcèlement sexuel. Rappelées à l'ordre par la présidentE de l'internat, soutenues par SUD et l'AVFT*, elles n'ont pas encore obtenu gain de cause...même si la Directrice parle de mettre en place une cellule anti harcèlement qui fonctionnerait par mail et sous condition d'anonymat, de formations spécifiques, notamment dans le management. Nous leur apportons tout notre soutien !

La honte, la peur ont commencé à changer de camp.



Nous devons continuer à exiger que les lois soient appliquées, que des moyens financiers et pérennes soient affectés pour, par exemple :

- La mise en œuvre d'actions de prévention systématiques et obligatoires contre les violences et en faveur de l'égalité filles/garçons, femmes/hommes dans tous les établissements scolaires de la maternelle au supérieur.
- L'éducation à la sexualité comme moyen de lutter contre les stéréotypes, promouvoir l'égalité entre les sexes et les sexualités, prévenir le sexisme et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle
- En cas de violences au travail : que ce soit l'agresseur qui en assume les conséquences sur son emploi !

C'est à nous, les femmes, toutes les femmes, moquées, humiliées, harcelées, violées ou non, de maintenir la pression, de ne rien laisser passer, de se soutenir, de ne plus se taire.

Rien ne doit plus être comme avant !

Où chercher de l'aide?

National

3919 : le numéro gratuit de téléphone pour les femmes victimes de violence

AVFT: 01 45 84 24 24 asso européenne contre les violences faites aux femmes au travail. NB, étant actuellement débordée devant l'afflux de plaintes, elle ne peut plus prendre de nouveaux dossiers.

En Indre et Loire

Planning familial 02 47 20 97 43

CIDFF : 02 47 27 54 00 centre d'information sur les droits des femmes et des familles

CAVAS: 02 47 27 54 00 centre d'accueil des victimes d'agressions sexuelles (au CHU)

Sud santé sociaux: 06 15 08 62 22

Service santé universitaire pour les étudiantes:
02 47 36 77 00

Quelles différences entre séduction, sexisme, harcèlements, agression ou viol ?

COMPORTEMENT	DEFINITION
Exprimer poliment dans un contexte adapté son envie de connaître une personne ou de la revoir, et respecter son éventuel refus.	Séduction
Faire des blagues sur les blondes	Sexisme
Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qui n'a rien demandé ou qu'on ne connaît pas.	Sexisme
Tenir des propos salaces	Harcèlement sexuel
Faire un commentaire sur les fesses ou les seins d'une personne qui n'a rien demandé.	Harcèlement sexuel
Insister après un refus ou une absence de réponse.	Harcèlement sexuel
Afficher des images à caractère pornographique sur son lieu de travail.	Harcèlement sexuel
Envoyer des SMS ou mails sexuels à une personne qui n'a pas consenti à ce « jeu ».	Harcèlement sexuel
User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle.	Harcèlement sexuel
Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances.	Harcèlement sexuel
Toucher/pincer les fesses/les seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti.	Agression Sexuelle
Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	Agression Sexuelle
Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel.	Agression sexuelle
Forcer une personne à effectuer une fellation.	VIOL
Introduire un objet dans l'anus ou le vagin d'une personne de force.	VIOL

Exemples de propos et comportements punis par la Loi! (harcèlement au travail)

- Regards déshabilleurs
- Commentaires sur le physique (« tu devrais mettre un pantalon plus souvent, ça moule bien tes fesses. »; « Avec ce rouge à lèvres, t'as une bouche à... »)
- Confidences sexuelles imposées
- Propos graveleux généralisés ou individualisés (« C'est bien la clim, les tétons pointent! »)
- Chantage (« Si t'es gentille, t'auras ta prime, tes vacances, ta formation... » « Si t'es toujours aussi méchante, tu risques pas d'évoluer »; « Si t'es une bonne manager, tu me fais ta présentation toute nue. »)
- Présence de pornographie imposée (mailing, écrans de veille, images...)
- Normalisation des critères pornographiques masculins, intégration de cette dimension au management
- Mimes sexuels manifestes ou latents (fellation, copulation)
- Contacts physiques (pied sous la table, bise appuyée, massages des épaules imposés, mains autour de la taille, caresses dans le dos, mains dans les cheveux, bouton déboutonné ou reboutonné, rapprochement dans l'espace intime...)

Conseil de lecture

LA SERVANTE ECARLATE, 1985, Margaret Atwood

Dans une Amérique post-apocalyptique les femmes sont condamnées aux rôles stéréotypés: «épouse, bonne ou génitrice». Ces dernières sont les fameuses servantes écarlates et portent des grandes capes rouges reconnaissables. Se révolteront-elles?

L'adaptation télévisuelle du roman a connu un énorme succès, interprétée par Elisabeth Moss. C'est une façon de dénoncer la société patriarcale du gouvernement de D. Trump.

Quelques chiffres pour comprendre le harcèlement sexuel au travail



20 %

des femmes ont été victimes de harcèlement au cours de leur vie professionnelle.



5 %

des cas seulement ont été portés devant la justice.



95 %

des femmes qui dénoncent une situation de harcèlement perdent leur emploi.

L'écho

des Françaises

